



Conseil Communautaire du 9 mai 2023

Délibération n°2023-54

Thème :
Patrimoine

Objet :
Aire de covoiturage :
Acquisition d'une
parcelle à Briançon

Pôle :
Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 2

Le 9 mai 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 mai 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Annie ASTIER CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Françoise LECOZ BEY suppléante de Claudine CHRÉTIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Nicolas GALLIANO, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentées :

Catherine VALDENAIRE donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Emilie DESMOULINS-GENOUX donnant pouvoir à Claire BARNEOUD.

Absente excusée :

Catherine BLANCHARD.

Absent :

Gabriel LEON.

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : M. le Président

Monsieur le Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles :
- L. 2121-29 ;
 - L. 5211-1.
- VU** la Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;
- VU** la décision préfectorale n°05-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU** la décision du Maire n° DEC 2022.08.26/181 autorisant la Ville de Briançon à acquérir par voie de préemption le terrain cadastré AW397, situé avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Briançon d'une contenance de 1 585 m² ;
- VU** l'avis des Domaines du 26 juillet 2022, produit à la demande de la Ville de Briançon, relatif au prix d'acquisition ;
- VU** l'acte notarié de vente de la parcelle cadastrée AW397 au profit de la Ville de Briançon en date du 13 avril 2023 ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 28 avril 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la commission du 9 mai 2023 ;
- CONSIDÉRANT** le Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté du Communes du Briançonnais adopté le 16 février 2021 et notamment l'action 19 « Aménager des Parcs-Relais » ;
- CONSIDÉRANT** que le terrain cadastré AW397, acquis récemment par la Ville de Briançon par voie de préemption, constitue une opportunité pour développer un tel projet en zone d'activités Espace Sud à Briançon, pôle générateur d'échanges et de déplacement ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée AW397 à Briançon, située Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, d'une contenance de 1 585 m² au prix de 60 000 €, soit le prix auquel la Ville de Briançon l'a acquise à la SARL A.E. Val Chancel par voie de préemption ;
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général 2022, article 211, opération 1016 Mobilité ;
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte d'acquisition dudit terrain ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de publication :

16 MAI 2023

Date de Transmission au contrôle de légalité :

16 MAI 2023

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.